L' Echo riceton

Bulletin municipal Novembre 2017

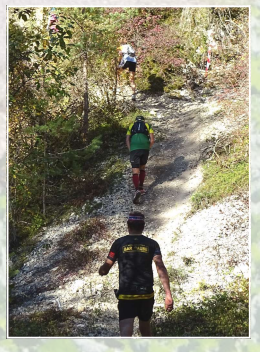

Zoom sur le trail des cadoles

Sommaire :

Mairie 3-4
Etat Civil, ... 4-5
Conseil municipal..... 5-13
Infos pratiques 13-14
Informations diverses 14-15-16
Bibliothèque 16-17
Gendarmerie..... 18
Moto club..... 19-20
UNC AFN 21
Amis des Anciens 21-22
Groupe scolaire 22
APE 23
Amicale Laïque..... 24-25-26-27
Karaté club..... 28
Ricey-Sports 29
Ricey Rando découverte et bien-être 30
Centre de secours..... 31-32
Vélo de route et VTT..... 33
Du Haut d'une étoile 34-35
Office du tourisme 36-37-38
Loge 2.0 38
A vos agendas 39

Calendrier utile

Ramassage des ordures ménagères :

Chaque mardi matin

Les sacs jaunes :
Les mercredis des semaines paires

Si vous désirez faire paraître un article , s'adresser à
Mr Laurent Noirot.
tel :
03 25 29 86 93
06 25 23 19 94
mail:
laurentnoirot@yahoo.fr

L'Echo riceton est imprimé par CAT Imprim, en 750 exemplaires

Horaires d'ouverture de la mairie
Du Lundi au Jeudi : 8 h - 12 h 14 h - 18 h
Vendredi : 8 h - 12 h 14 h - 17 h
Samedi : 8 h - 12 h

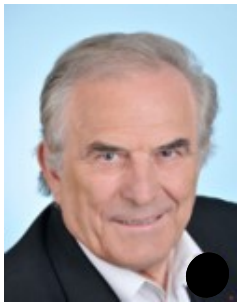

Le mot du Maire

Le temps passe vite, encore une année qui s'achève.

Après cette longue période électorale, nous redescendons sur le plancher du rythme des saisons. L'Automne, c'est évidemment la fin des « grandes vacances », la rentrée des classes... la fin des vendanges...

En lisant ce 21ème numéro de l'Écho Riceton, que chacun attend avec impatience, vous pourrez découvrir au fil des pages les actions et travaux accomplis dans notre commune, par les associations, les employés municipaux, le conseil municipal, les bénévoles, ... que l'on peut chaleureusement remercier et féliciter pour leur disponibilité.

L'année 2017 a été une année de transition,

- fusion des communautés de communes de Bar sur Seine, Essoyes et Les Riceys (53 communes, 71 conseillers communautaires, près de 20 000 hab.),
- répartition différente des diverses compétences
- dissolution de syndicats ....

Nous allons devoir gérer autrement, en espérant ne pas avoir trop de répercussions sur notre organisation et nos dépenses.
D'autant plus que, 2017, a encore vu la continuité des baisses des dotations de l'État vis-à-vis de nos collectivités et particulièrement des communes.

Il n'aura échappé à personne que notre pays traverse des moments difficiles et que les finances publiques de la Nation nécessitent plus que jamais des efforts particuliers. Nul ne peut raisonnablement les contester, il en va de notre capacité à agir souverainement.

Inutile de se lamenter devant cet état de fait. Nous devons continuer à gérer de façon rigoureuse (maîtrise des dépenses de fonctionnement au profit de l'investissement)

Nous devons aussi nous montrer inventifs pour l'avenir, afin que nos actions et projets n'aient pas de répercussions sur notre fiscalité locale.

L'année 2017, qui s'achève, a été « riche » pour notre collectivité :

- aboutissement de divers projets, démarrage de nombreux autres
- des manifestations festives et culturelles à succès
- différents spectacles organisés et animés par nos nombreuses associations

(festival du haut d'une étoile, caves enchantées, marche des réconciliations,70 ème anniversaire du Rosé des Riceys, 40ème anniversaire des 24H Moto rétro, spectacle Sons et Lumières, trail des cadoles...)
- installation de nouveaux commerces

qui confortent notre commune dans son image dynamique et forte

Pour 2018, les préparatifs vont bon train dans notre collectivité et dans nos vies pour que tout se passe du mieux possible.

En effet, l'année 2018 sera également marquée par plusieurs temps forts :

- l'achèvement de quelques projets
- le commencement d'autres (avec notamment le début d'importants travaux concernant la construction du « centre œnotourisme » rue du Pont)
- des programmations culturelles classiques
- manifestations associatives
- reconduction du spectacle Son et Lumières « RICIACUS » saison 2 (du 2 Août au 6 Août 2018)
- Salon Site remarquable du goût (du 13 Avril au 15 Avril)
- Salon des Vins et des saveurs (11 et 12 Novembre)
- Trail des cadoles nouvelle formule ...

Notre cité change de visage et impulse un nouvel élan grâce aux efforts de tous et de chacun.

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter notre site : les-riceys.fr ou de solliciter les services de la mairie : 03.25.29.30.32.

A quelques semaines des fêtes de fin d'année, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous présenter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Que 2018 soit propice à l'épanouissement de votre vie personnelle, professionnelle et sociale, en vous apportant joie et bonheur.

Tous mes remerciements vont à celles et à ceux qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin.

Bonne lecture et bien à vous.

Jean-Claude MATHIS

Etat civil

Naissances

06/06/2017 : Lého, Siméon, Paul-Albert BONNET

Mariages

03/06/2017 : Frédéric, Michel COQUET et Nezha FAOUZI
24/06/2017 : Valentin, Anthony, Valdy FOLOPE et Fanny, Pauline SONNET
22/07/2017 : Vincent, Gérard PENOT et Anaïs, Evelyne, Marie QUINTIN
05/08/2017 : Wilfrid, Xavier, Romuald ANDRE et Magali, Marlène, Bernadette PRÉLAT
12/08/2017 : Frédéric, Pascal MANCHIN et Ingrid, Andrée, Monique COUTURIER
12/08/2017 : Arnaud DE MITRI et Valérie DÉLINE

Décès

20/05/2017 : Ginette, Maria, Marthe LAFONTAINE veuve KAMINSKY
30/05/2017 : Pierre, Henri MOREL
19/07/2017 : Annick, Andrée, Monique, Michelle LEFÈVRE veuve VILLAIN
19/08/2017 : Suzanne, Marie, Berthe CLÈRE veuve MARGOT

Transcriptions de décès

16/06/2017 : Raymonde, Marie, Louise, Jeanne GUYOT veuve TIMOTHÉE
13/08/2017 : Jean-Michel PRUNIER
06/09/2017 : Marie-Louise PASQUET veuve COQUERET

REUNION CONSEIL MUNICIPAL
7 Juillet 2017

ARRËT DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME ET BILAN DE LA CONCERTATION

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les conditions dans lesquelles le projet de Plan Local d'Urbanisme a été élaboré. Il explique à quelle étape de la procédure se situe le projet d'élaboration et présente le dossier.

Il informe par ailleurs le conseil municipal des modalités selon lesquelles la concertation s'est effectuée en application de l'article L 103-3 du code de l'urbanisme tout au long de la procédure d'élaboration à savoir:
- réunion publique d'information
- registre des remarques et suggestions
- courriers des particuliers

Considérant que le projet du Plan Local d'Urbanisme est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont demandé à être consultées

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal:

DÉCIDE de tirer le bilan de la concertation sur le projet du PLU

Cette concertation a été réalisée conformément aux modalités définies par délibération du 13 Février 2015. Elle a permis aux habitants de comprendre et mieux connaître cet outil d'intérêt général d'aménagement et d'urbanisme ainsi que l'ambition de l'équipe municipale pour la commune. Aucune observation émise tout au long de la concertation n'étant de nature à remettre en cause les orientations générales retenues, le conseil municipal considère ce bilan favorable

ARRÊTE le projet de Plan Local d'Urbanisme et la commune des Riceys tel qu'annoncé à la présente

.PRÉCISE *que le projet de PLU sera communiqué pour avis:*

- aux services de l'État
- aux personnes publiques associées mentionnées notamment aux articles L 132–7 à L 132-13 du code de l'urbanisme
- aux autres personnes ayant demandé à être consultées sur le projet de PLU

Conformément à l'article R 123-2 du code de l'urbanisme la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois

Conformément à l'article L 103-3 du code de l'urbanisme, le dossier définitif de PLU tel qu'il est arrêté est tenu à la disposition du public

La présente délibération sera transmise à Madame la Préfète

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE COMMUNE

Compte tenu des dépenses à effectuer, le conseil municipal
DÉCIDE *du transfert de crédits suivants:*
Chapitre 20 : Article 202: + 7000 €
Chapitre 21: Article 21318 : - 7000 €

COMMUNE ADMISSION EN NON VALEUR

Le conseil municipal:

DÉCIDE *d'admettre en non - valeur le titre 229-2013 pour un montant de 4983,57* €
(fermage Association Maison Familiale rurale de la Côte des Bar sur récolte 2012, titre émis au nom du liquidateur Mr Maigrot Stéphane qui n'est pas le débiteur)

DÉLÉGATION DE L'INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME DE LA COMMUNE AU DÉPARTEMENT DE L'AUBE

La loi N° 2014-366 du 24 Mars pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dire « loi ALUR » instaure la pleine responsabilité des collectivités locales sur l'instruction des actes d'urbanisme.

Depuis le 1er Juillet 2015, les communes membres d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants disposant d'un POS ou d'un PLU ou d'une carte communale à compétence maire, ne bénéficient plus de l'assistance gratuite des services de l'État en charge de cette mission depuis la loi de décentralisation du 7 Janvier 1983.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir:

- APPROUVER *le principe de déléguer au département de l'Aube l'instruction des actes d'urbanisme pour le compte de la commune à compter du 1er Janvier 2018 jusqu'au 31 Décembre 2020*

- APPROUVER les dispositions de la convention proposée par le département et plus particulièrement:
-Les conditions financières à savoir: 2 € par habitant (population de référence DGF de l'année N-1) et par an payable en début d'exercice ou d 'année auquel s'ajoutent 100 € par équivalent permis de construire payable au terme de la première période ou d'année d'exercice.

La répartition des missions entre le Maire et le Département dans l'instruction des actes d'urbanisme

La délégation donnée au service instructeur pour demander au pétitionnaire la liste des pièces manquantes, l'informer de la majoration éventuelle des délais et consulter les différentes instances extérieures (SDIS, Services de l'État ...) conformément au code de l'urbanisme

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant

SERVICE ASSAINISSEMENT ADMISSION EN NON VALEUR

Le conseil municipal constatant que toutes les procédures ont été engagées et que le débiteur est insolvable (absence de revenus saisissables)
DÉCIDE d'admettre en non-valeur la créance suivante:
Guillot Patricia: 75 €

SERVICE ASSAINISSEMENT DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

Compte tenu des dépenses à effectuer le conseil municipal:
DÉCIDE du transfert des crédits suivants:
Chapitre 011 : article 60612: - 1100€
Chapitre 042 : article 6811 + 1100€

BAIL AUX PEP 10 SUR LA PARCELLE ZS 48

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 3 Avril 2017 qui a décidé la résiliation du bail dont était titulaire Madame Jacinto Guerin Dechannes Marie-Christine sur la parcelle cadastrée ZS 48 lieu dit « Valgondon » pour 8 ares 14 dont 7 ares 81en nature de vigne AOC, suite à la cessation d'activité du preneur.
Une demande de location de cette parcelle a été formulée par les PEP 10.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré:

DÉCIDE de la location aux PEP 10 22 Rue Albert Boivin 10000 Troyes de la parcelle communale référencée ci-dessus aux conditions fixées par le conseil municipal par délibération du 11 Octobre 2012 à savoir:
Prix: 2000kg / Ha
Durée du bail : 25 ans

Paiement de la location sur la récolte 2017 étant précisé qu'une suspension de fermage interviendra en cas d'arrachage de la vigne pour une durée de deux ans, le point de départ de ce délai étant fixé l'année suivant l'arrachage par le preneur

CHOISIT Maître Couraillon Rouette Notaire aux Riceys pour établir l'acte à intervenir

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet acte dont les frais seront à la charge du preneur

MISSION DE RECRUTEMENT D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il a été récemment informé par le Docteur Parisot Hubert Florence de sa décision de cesser son activité de médecin généraliste à la fin du mois d'Août 2017. après son départ, un seul médecin généraliste exercera sur la commune ce qui est insuffisant par rapport à la population de la commune et des villages environnants.

Un cabinet de recrutement spécialisé a été contacté, le cabinet PERSUADERS Rivière Consulting spécialisé dans le domaine médical. Une proposition pour une mission de recrutement a été établie selon une méthode de qui se décline en quatre étapes:
- préparation de la recherche pour un poste de médecin généraliste
- recherche et sélection de candidats
- présentation des candidats
- suivi d'intégration

Le coût de cette mission est de 11000€ HT versés en trois acomptes de chacun 3666,67€HT (un au début de la mission, le deuxième à la décision d'intégration et le dernier à l'intégration).
La durée de cette mission est de 6 mois.

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, considérant la nécessité de la présence d'un second médecin généraliste sur le commune:

ACCEPTE les termes de la mission tels que décrits ci-dessus
et
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante

ECOLE: RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Le conseil municipal est informé de la demande faite après avis du conseil d'école pour le retour à la semaine de quatre jours. Les services départementaux de l'Éducation Nationale ont donné un avis favorable et la modification s'appliquera dès la rentrée de Septembre 2017.

DEMANDE Mr et MME FAGIOLINI PATRICK

Mr et Mme Patrick Fagiolini ont sollicité la commune pour avoir l'autorisation d'aménager le chemin communal d'accès à une parcelle leur appartenant cadastrée au lieu-dit Corroy (plan joint), parcelle sur laquelle ils comptent installer un terrain de cross.
L'aménagement se ferait à ses frais.

Le Conseil municipal:
DONNE son accord à cette demande en précisant à Mr Fagiolini de respecter les limites du terrain.

DEMANDE DE MR LAURENTI JOSEPH

Mr Joseph Laurenti sollicite la commune pour l'acquisition de la ruelle communale située à l'intérieur de ses propriétés rue du Pont.
Le conseil municipal demande à Mr le Maire de se renseigner sur la procédure à suivre, la cession nécessitant le déclassement de la voie.

TRANSFERT DE BAIL EARL DSCIER PONZONI A DASCIER AURELIEN

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mr Aurélien Dascier qui souhaite reprendre les baux actuellement consentis par la commune à l'EARL Dascier-Ponzoni sur les parcelles cadastrées:

REUNION CONSEIL MUNICIPAL
19 Septembre 2017

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mr Dascier Aurélien qui souhaite reprendre les baux actuellement consentis par la commune à l'EARL Dascier-Ponzoni sue les parcelles cadastrées:
- section ZE 118 lieu-dit « Valmolin » pour 5 ares 47
- section ZC 124 lieu-dit »Nogent » pour 22ares42
Ces deux parcelles ont été mises à disposition de l'EARL Dascier Pnzoni

Le conseil municipal entendu cet exposé et après en avoir délibéré:

DONNE son accord au transfert de ces baux à Mr Aurélien Dascier les autres termes restant sans changement

CHOISIT Maître Couraillon Rouette Notaire aux Riceys pour établir l'acte à intervenir

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet acte

BAIL SUR PARCELLE COMMUNALE A MR PION OLIVIER

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier conjoint de Messieurs Dumont Gilles et Pion Olivier concernant le bail actuellement consenti à Mr Dumont Gilles sur la parcelle cadastrée:

ZM 92 lieu-dit « Valmousse » pour 5 ares 14
Mr Dumont prenant sa retraite, Mr Pion Olivier souhaite bénéficier d'un bail sur la parcelle communale référencée ci-dessus.

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré:

DÉCIDE de louer à Mr Pion Olivier la parcelle ZM 92 Valmousse pour 5 ares 14

DIT que les conditions de location seront celles définies par délibération du conseil municipal du 12 Octobre 2012 à savoir:
Montant du fermage: 2000kg/ha
Durée du bail 25 ans
Point de départ de la location: à compter de la vendange 2018

A noter qu'une suspension du fermage interviendra en cas d'arrachage de la vigne pour une durée de deux ans sur production par le preneur de la déclaration d'arrachage.

CHOISIT Maître Couraillon Rouette Notaire aux Riceys pour établir l'acte à intervenir

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet acte.

PASSATION DE MARCHES DE TRAVAUX POUR LE DESAMIANTAGE ET LA DEMOLITION PARTIELLE DES LOCAUX COMMUNAUX 24 RUE DU PONT

Dans sa séance du 15 Février 2016, le conseil municipal avait autorisé la signature d'un marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement Freycenon-Rossit (Architecte mandataire)/IDS Ingénierie/bureau d'études SETI visant à la restructuration de bâtiments communaux existants 24

rue du Pont pour l'aménagement d'une structure d'accueil (55 couchages)et d'hébergement axé sur l'oenotourisme et l'aménagement d'un espace gîte.

Dans le cadre de cette opération, les services de la SIABA Mandataire, ont procédé le 4 Juillet 2017 à une mise en concurrence en procédure adaptée pour les travaux de désamiantage et démolition partielle de la maison familiale 24 Rue du Pont en préalable de l'intervention des corps d'état classiques.

Pour l'ensemble de ces travaux, le montant à comparer avait été préalablement fixé à
260 000€ HT
Après analyse, le montant des marchés arrêté à la somme de 250 545 € HT

En conséquence, il vous est demandé de bien vouloir:

VALIDER la procédure de consultation

AUTORISER Monsieur le Maire ou le mandataire de la commune à signer les marchés au nom de la commune des Riceys dans les conditions ci-avant exprimées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

DONNE son accord pour la signature des marchés de désamiantage et de démolition tels que décrits ci-dessus.

DISSOLUTION SIAEP DES RICEYS
ACCEPTATION DE LA REPARTITION DU RESULTAT CUMULE FIN 2016

Monsieur le Maire expose que le comité syndical du SIAEP de la région des Riceys s'est réuni le 24 Juillet 2017 pour voter le dernier compte administratif du syndicat suite à sa dissolution par arrêté préfectoral à compter du 1er Janvier 2017.

Le comité syndical à l'unanimité, a adopté la répartition du solde positif de 8740.69 € constaté à la fin de l'exercice 2016 au prorata du nombre d'habitants.
Compte tenu des populations municipales constatées la répartition s 'établit comme suit:
- Les Riceys: 1289 habitants X 5.13 = 6606.62 € (arrondi)
- Bragelogne-Beauvoir: 247 habitants X 5.13 = 1267.11 €
- Bagneux la Fosse : 169 habitants X 5.13 = 866.97 €

Le conseil municipal, à l'unanimité:
ACCEPTE cette répartition

TRAVAUX D'EXPLOITATION EN REGIE DANS LA FORET COMMUNALE DES RICEYS SUITE AUX DEPERISSEMENTS DE L'ÉTÉ 2017

Le conseil municipal après en avoir délibéré:
DECIDE de la destination des coupes de pins dépérissant dans la forêt communale comprenant les parcelles N ° 4-5-6-10-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-28 avec comme essence principale le pin sylvestre.

ACCEPTE la proposition de l'Office National des forêts pour une vente de bois façonnée à la mesure

VALIDE le choix d'une vente de contrats d'approvisionnement

MANDATE l'ONF pour mener les négociations et lui faire une proposition de prix dans le respect des confidentialités imposées par le secret des affaires.

Le prix de vent sera en totalité encaissé par l'agent comptable secondaire de l'ONF qui reversera à la commune la quote-part établie, moins de 1% correspondant aux frais de gestion reversés à l'ONF.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

CREATION DE POSTE

Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet de la collectivité.

Le poste de secrétaire de mairie (emploi supprimé sur lequel on ne peut plus recruter) se trouve actuellement vacant et il convient de le pourvoir:
L'emploi peut être occupé par les titulaires de différents grades:

- Rédacteur
- Rédacteur de 1ère classe
- Rédacteur de 2ème classe
- Adjoint administratif principal de 2ème classe
- Adjoint administratif de 1ère classe

Afin d'élargir le choix dans le recrutement, il est conseillé de prévoir l'ensemble des grades pouvant pourvoir le poste.

Après délibération, une publicité devra être faite par l'intermédiaire du centre de gestion ainsi que les déclarations de vacance de poste correspondantes (5 autant que de grades possibles).

DEMANDE DE MONSIEUR LAURENTI JOSEPH
ACQUISITION RUELLE SUR LA RUE DU PONT

Monsieur le Maire rappelle la demande de Mr Laurenti Joseph vue lors de la précédente réunion pour l'acquisition de l'impasse communale située entre ses propriétés et aboutissant Rue du Pont.

Cette voie fait partie du domaine public communal affecté à la circulation.

Il est possible de la céder après l'avoir déclassée (par délibération du conseil municipal) du domaine public sans enquête publique si la désaffectation matérielle du bien est constatée en l'occurrence s'il est estimé que ce bien ne sert plus à la circulation. Cette impasse faisant partie intégrante de la Rue du Pont, un document d'arpentage sera nécessaire pour déterminer la superficie à céder.

Si l'on estime que cette voie a toujours sa destination, il est alors nécessaire d'avoir recours à une enquête publique avant déclassement .

TRANSFERT AU SDEA DE LA COMPETENCE INFRASTRUCTURES DE CHARGE NECESSAIRES A L'USAGE DES VEHICULES ELECTRIQUES OU HYBRIDES RECHARGEABLES

Monsieur le Maire expose que les statuts du syndicat départemental d'énergie de l'Aube (SDEA) auquel adhère la commune, ont été modifiés par arrêté interpréfectoral n° 2015069-0001 du 10 Mars 2015 afin d'étendre le champ d'intervention du syndicat au déploiement d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables en tant que compétence optionnelle.

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré:

DECIDE le transfert au SDEA de la compétence « infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables » dans les conditions de l'article 3 des statuts du syndicat.

PREND ACTE du fait que ce transfert de compétences porte sur une durée minimale de huit ans

IMPLANTATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES OU HYBRIDES RECHARGEABLES

Monsieur le Maire expose que le développement de moyens de transport à faibles émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques constitue une priorité au regard des exigences de la transition énergétique et implique une politique de déploiement d'infrastructures dédiées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré:

DEMANDE au SDEA la réalisation des travaux

ACCEPTE sans réserve les conditions techniques, administratives et financières telles que fixées par le bureau du SDEA par délibération n°15 du 8 Juillet 2016

S'ENGAGE à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA maître d'ouvrage sur présentation d'un décompte définitif dans les conditions de la délibération n°15 du 8 Juillet 2016 du bureau du SDEA. Ce fonds de concours est égal à 1800 euros.

S'ENGAGE à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires

MET à disposition du SDEA à titre gratuit les biens nécessaires à l'implantation de la borne de recharge

S'ENGAGE à assurer la gratuité su stationnement sur les emplacements réservés aux véhicules électriques

S'ENGAGE à assurer l'accessibilité au public des infrastructures de charge

PREND ACTE du fait que les infrastructures de charge des véhicules électriques, propriété du SDEA seront exploitées et entretenues par le syndicat et qu'une partie des frais d'exploitation sera à la charge de la commune.

..ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES
ETUDE DU SCHEMA D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
RAPPEL DE L'OPERATION
MONTANT DE L'OPERATION SUITE A LA CONSULTATION DES BUREAUX D'ETUDE
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'EAU SEINE NORMANDIE
DANS LE CADRE DU SCHEMA

Monsieur le Maire présente le plan de financement de cette opération qui pourrait s'établir comme suit:

Subvention AESN (80 % de l'étude):	82 123.04€
Emprunt ou autofinancement à la charge du budget Du service assainissement:	20 530.76€
Montant total HT :	102 653.80€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

ARRÊTE le montant de l'opération à la somme de 102 653.80€

FIXE comme indiqué ci-dessus le plan de financement de cette opération

S'ENGAGE à ouvrir les crédits correspondants en dépenses et en recettes au budget au service assainissement des eaux usées

DIT qu'une demande de subvention sera déposée auprès de l'AESN correspondant à la réalisation du schéma d'assainissement dans le respect du plan de financement présenté ci-dessus

S'ENGAGE à ne pas notifier le marché d'études à la société CENTRAL ENVIRONNEMENT avant l'octroi de l'aide de l'AESN

Infos vie pratique

Ramassage d'ordures ménagères

La collecte hebdomadaire, assumée sous la compétence et l'autorité de la Communauté de Commune du Barséquanais, continue à avoir lieu le mardi matin. Les poubelles doivent être sorties la veille au soir (après 18h00 de préférence)

Tri sélectif

J'apporte dans les conteneurs à verre (Ricey-bas :Pont Coquard, Ricey-haute-rive : rue de la Herse) bouteilles, bocaux et pots sans couvercles, ni bouchons, ni capsules.
Mais pas d'ampoules électriques, vitres, vaisselles, faïences.

Je ne laisse pas au pied des containers : cartons, cagettes, sacs poubelles, ... afin que l'emplacement reste propre.
J'apporte dans les containers à papiers : journaux, revues, publicités, livres, enveloppes

Mais pas de papiers gras, papiers peints, films plastiques, annuaires téléphoniques et surtout pas de cartons.
Je dépose dans les sacs jaunes (le mardi soir des semaines paires) : bouteilles et flacons plastiques, bouteilles huiles alimentaires, de javel, de gel, de savon, emballages métalliques, briques alimentaires et cartons à plat à côté du sac
Mais pas de pots de yaourt, barquettes, tubes, pots, emballages souillés, sacs plastiques, couches-culottes, polystyrène et récipients ayant contenu des produits toxiques.

Encombrants, gravats, déchets divers

Les encombrants ne sont plus ramassés porte à porte une fois par trimestre.
Les appareils électriques ne sont plus réceptionnés les lundis matins. (à noter que les appareils ménagers, téléviseurs ou autres ... sont repris par les vendeurs à l'occasion du renouvellement de ces équipements).
Maintenant, pour se « débarrasser » des encombrants et gravats dans les meilleures conditions, gratuitement et dans la limite de 1m^3 par jour, chacun peut désormais accéder aux déchetteries de la communauté de commune de Bar sur Seine.
A cet effet, un guide pratique a été distribué à chaque foyer, accompagné de la carte d'accès aux déchetteries de Buxeuil, Bar sur Seine, Mallets et Mussy sur Seine. (voir article spécifique Echo Riceton n° 20)
La ligne Infos-Déchets : 03.25.29.94.52 ou environnement.barsequanais@orange.fr
Il est interdit, de manière permanente, de brûler à l'air libre, des déchets verts de toute nature. Il est recommandé de les broyer ou de les composter.

Infos diverses

Rythmes scolaires

Notre commune a obtenu la possibilité de revenir à la semaine des 4 jours depuis la dernière rentrée.
Les horaires de classe sont donc fixés pour les lundi, mardi, jeudi et vendredi de la manière suivante : 9h00 - 12h00 13h30 - 16h30

Service des eaux

En cas de problème d'alimentation : coupure, fuites, déficience du compteur, rupture de canalisation, prendre contact avec la mairie.
Plusieurs fois dans l'année, l'eau de consommation est analysée par les services de D.D.A.S.S.

Salon des vins et des saveurs

Le désormais traditionnel salon des vins et des saveurs se déroulera aux Riceys les 11 et 12 Novembre dans la salle polyvalente du Château St Louis

Vingt exposants présenteront leurs produits pour le plaisir de tous les palais.
Cette année nous faisons un clin d'oeil à la Guadeloupe avec des épices aux parfums exotiques et différents rhums et cafés
Parmi les nouveaux produits, vous pourrez découvrir un Coulanges la Vineuse et un blanc de Molesme.

Eclairage public

En cas de panne sur une lampe de rue, il suffit de relever le n° inscrit sur le candélabre et d'en avertir le secrétariat de mairie qui contactera le syndicat d'électrification pour une remise en état.

Village propre

Il est rappelé, que conformément à la réglementation en vigueur, il est strictement interdit de laisser divaguer les chiens, sous peine d'amendes

Par ailleurs, dans l'intérêt général et pour la salubrité publique, il est nécessaire et réglementaire, de procéder au ramassage des déjections de vos animaux.

Outre les problèmes de crottes et de poubelles déchiquetées, ils sont susceptibles de provoquer des accidents.

De plus, il est bon d'avoir à l'esprit : que conformément aux dispositions du code rural, les habitants sont tenus de nettoyer le trottoir devant leur propriété, ramasser les feuilles, déneiger, le cas échéant, et de désherber.

En effet, depuis la loi énergétique de 2015 qui impose aux collectivités la suppression des pesticides (herbicides, insecticides et fongicides) dans les espaces publiques. Chacun, devant sa propriété va devoir mettre la « main à la binette.

La commune se réservant, désormais, la tâche d'entretenir les abords d'espaces publics. (Mairie, églises, écoles, parc, ...) et réfléchit à définir des zones publiques en fonction de leur priorité.

Dans ce contexte : chacun doit avoir à l'esprit la phrase prononcée par le Président Kennedy lors de son investiture : « *Ne vous demandez pas, sans cesse, ce que votre pays peut faire pour vous, mais bien, ce que vous pouvez faire pour lui* ».

Cartes d'identité, passeports

Depuis 2014, la validation des cartes d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures et concernant les cartes sécurisées plastifiées délivrées après le 2 Janvier 2014.

Dans ce cas la prolongation se fait automatiquement sans démarche particulière.

Toutefois, cette prolongation ne s'applique pas aux personnes mineures dont la validité de la carte reste fixée à 10 ans ou pour les personnes voulant se rendre en Grande Bretagne.

A bien enregistrer, depuis le 1er avril 2017, le secrétariat de mairie de notre commune n'est plus habilité à recevoir les demandes de Cartes d'identité.

Vous devez vous adresser à la mairie de Bar sur Seine.

Site Remarquable du Goût

Le Site Remarquable du Goût organisera un salon aux Riceys les 13 14 15 Avril 2018.
Des exposants de toute la France viendront exposer leurs produits d'exception.
Nombreuses animations, soirée de gala...etc

Borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables

Une borne de recharge va être installée sur notre commune dans l'enceinte du Parc St Vincent, non loin de la borne de camping-car.

Bibliothèque Municipale

Christine et les bénévoles
Sont heureux de vous accueillir

Mardi de 17h30 à 19h00
Mercredi de 14h30 à 17h00
Samedi de 14h30 à 16h30

Nos activités

Mardi 9 Mai et Lundi 25 Septembre 2017, après-midi, Hervé puis Sylvie ont accueilli les bénévoles de la bibliothèque municipale à la B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt, service du Département de l'Aube) de TROYES.
Ces deux rendez-vous ont permis de faire, à chaque fois, le renouvellement d'environ 750 ouvrages destinés aux enfants mais aussi pour les ados et les adultes.
Lundi 26 juin 2017, ce sont Vincent et Patricia qui ont reçu les bénévoles de la bibliothèque municipale pour effectuer l'échange de CD et DVD, dans la section « Discothèque », de la B.D.P. de TROYES. .

Ce changement, pour les CD, permet d'effectuer et de découvrir une très grande diversité parmi les auteurs, les compositeurs, les albums en musiques françaises, du monde, classique, jazz, rock,... et pour les DVD : les concerts, les spectacles ou films enfants, ainsi que pour les ados et les adultes

Possibilité de faire des Réservations
pour les livres
ainsi que pour les C.D. et D.V.D.

Le mercredi 18 octobre 2017, la ludothèque itinérante « La Trottinette », animée par Marie Martine FRANÇOIS, est venue avec de nombreux et divers jeux pour des « Après-midi-Jeux » en famille et/ou entre amis...
Prochaines dates à paraître dans le journal.

Quelques nouveautés

- « Les amants de Maulnes » Lyliane MOSCA
- « Les trois chats » Didier CORNAILLE
- « Un appartement à Paris » Guillaume MUSSO
- « Quand sort la recluse » Fred VARGAS-
« Simon est tête en l'air » Sophie de MULLENHEIM
- « Vive les bêtises » Christophe LOUPY
- « Surprises en cuisine » Mymi DOINET
« .....

BIBLIOTHEQUE LES RICEYS MUNICIPALE

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Recherche bénévoles pour tenir une ou deux permanence(s) par mois les mercredis après-midi

Bibliothèque municipale
Château Saint Louis
10340 LES RICEYS

Tél. : 03.25.29.01.43
E-mail : bm.les-riceys@wanadoo.fr

Disparition d'Annick Villain

Nous avons eu la douleur de perdre une de nos bénévoles,

Annick VILLAIN,

Le chagrin de l'avoir perdu, ne doit pas nous faire oublier le bonheur de l'avoir connue ...

Gendarmerie

Un nouveau membre à la brigade

Le 01 er septembre 2017, suite au départ du Gendarme Adjoint Volontaire Manon LEBAY, les militaires de la brigade de Gendarmerie de LES RICEYS ont accueilli le Gendarme Adjoint Volontaire 1ere classe Thyphanie BERTRAND.
Formée à l'EGAV de ROCHEFORT (17) en 2016, le GAV Thyphanie BERTRAND âgée de 20 ans possède déjà une belle expérience dans divers domaines tels que l'intervention avec un passage au PSIG de BAR SUR AUBE ou encore les enquêtes judiciaires avec un détachement au profit de la Brigade de Recherches de BAR SUR AUBE.
Nous souhaitons à ce militaire une bonne intégration dans notre commune et sur l'ensemble du secteur barséquanais.

Participation citoyenne, devenir acteur de sa sécurité

Depuis le début de l'année, la commune est inscrite au dispositif d'état « participation citoyenne ».

Rappel des objectifs:

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.
Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.
Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Afin d'augmenter son efficacité, et pour la sécurité de tous , il est souhaitable que les concitoyens intéressés s'inscrivent pour participer à cette démarche .
Si tel est votre cas, n'hésitez pas .

Si vous souhaitez participer à cette démarche et devenir référent, merci de contacter la mairie.

Moto Club

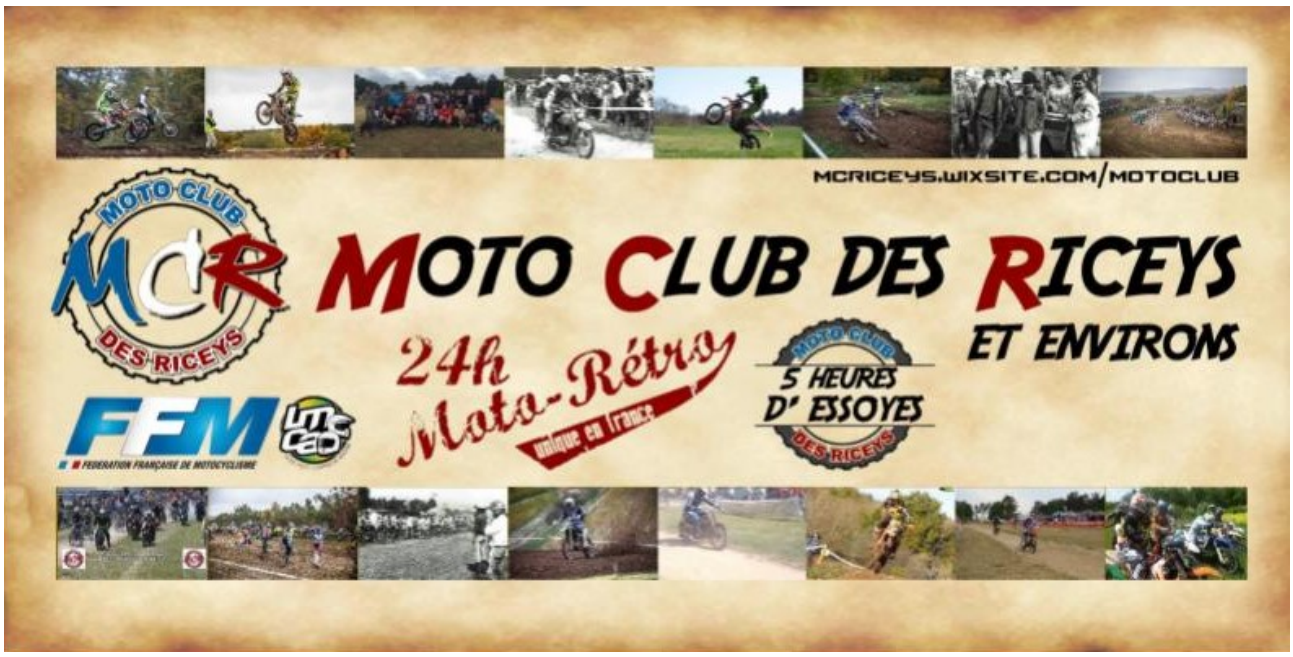

Le MCR fait peau neuve !

Depuis le début de l'année, le MCR a élu un nouveau bureau.
Président : Jérôme GUÉRIN Vice Président : Emilien LAMOUREUX & Alexandre MARQUANT
Secrétaire : Antoine PUISSANT Trésorier : Vincent DEMETZ
Vice Secrétaire : Damien SONNET Membres : Julien PUISSANT, Fabrice PION, Patrice LUTRAT, Frédéric PIDANSAT, Christophe PERRET, Guillaume BATISSE, Jean-Rémi GRADOS.

Le mot du Président

Fier de représenter le MCR, je souhaite faire perdurer les manifestations dans la convivialité et l'amour de la moto et partager ma passion sur les chemins d'enduros le dimanche matin avec les pilotes du MCR.
Reconnaissant du travail et de la disponibilité de l'ensemble des membres du bureau et des bénévoles, je vous remercie pour tous les moments passés en votre compagnie.

L'actualité du MCR

29 Octobre 2017 ... les 5h d'Essoyes

Actuellement en pleine préparation pour la 5ème édition des 5h d'Essoyes. Le réaménagement du terrain a occupé nos week-ends d'octobre en vue de toujours satisfaire nos pilotes.
Cette épreuve se situe toujours sur le terrain du club, la commune d'Essoyes ayant renouvelé le bail pour une durée de 9 ans.
Cette endurance fait partie du championnat de Bourgogne.

25 Novembre 2017 ... repas dansant

A venir prochainement, une soirée dansante, animée par Cyril COCQUART, où l'on espère que vous viendrez nombreux.
Le menu est en cours de discussion et les inscriptions seront prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Retour sur le 40ème anniversaire des 24 heures moto rétro

Cette 40ème édition s'est déroulée brillamment et de façon conviviale autour de notre passion commune, qui nous réunit chaque mois de juillet.
Cette année, c'est en hommage à Claude CHIREY, fondateur de la course, que nous avons organisé ce week-end.
Le nouveau bureau du MCR a pris la relève et espère vous avoir satisfait autant pour le déroulement de l'épreuve que pour le repas cabaret de la veille.
C'était également l'occasion de dire au revoir à Didier FAGIOLINI, qui a longtemps donné de son temps et de sa voix à notre club. Merci Didier !!!
Encore un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui nous aident et nous accompagnent lors de la préparation ainsi que pendant la manifestation et à la Commune des Riceys pour l'emplacement de la course et sa générosité auprès de notre club.
Nous vous attendons nombreux l'année prochaine...

Les capsules souvenirs de la 40ème sont toujours en vente.

.

Pour nous contacter

Renseignements : 06.13.42.48.50
Moto Club Riceys/Essoyes (facebook)
http://mcriceys.wixsite.com

U.N.C A.F.N

Voyage au Saut du Doubs

Cet été, le Mardi 18 Juillet, une journée détente a été organisée par les Anciens d'AFN.
Premier arrêt à Villers le Lac où nous avons embarqué. Déjeuner à bord du bateau dans un cadre magnifique composé de falaises.

Puis escale à de la cascade du Saut du Doubs, où nous avons pu admirer cette chute haute de 27m.
La journée s'est poursuivie par la visite guidée de la Ferme du Montagnon, prolongée par une dégustation de produits maison régionaux (charcuteries de toutes sortes accompagnées de vins locaux).
De bons moments à conserver dans un coin de sa mémoire...

Les Amis des anciens

Voyage à Hendaye

Fin Août, avec les membres du club de Bragelogne, nous sommes partis une semaine découvrir le Pays Basque.
Nous avons visité la très belle ville de Saint Jean de Luz, les cités typiques d'Espelette, Saint Jean-Pied-de-Port, et bien entendu nous n'avons pas oublié de goûter à l'excellente gastronomie locale.

Le petit train de la Rhune, cheminant dans la montagne pyrénéenne, nous a permis de découvrir de magnifiques panoramas.
Nous avons passé un séjour formidable, tous les participants sont réellement enchantés.
.

Anniversaires

Fin juin et début septembre, nous avons fêté les anniversaires autour d'un goûter accompagné de Champagne et de cidre

Quelques informations

Le club: les membres se retrouvent tous les jeudis après-midis de 14h à 18h dans un local prêté par la mairie rue de Pouleret.
Divers jeux sont proposés: belote, tarot, rummikub, scrabble ...
Toutes les personnes sont les bienvenues.

Pour tout renseignement, s'adresser à

Mme Roche: 03 25 29 30 18

Groupe scolaire

Départ de Pascale Palvoisin

Depuis une vingtaine d'années, Pascale a vu passer tous les petits ricetons dans sa classe maternelle.
Des parents, et d'anciens élèves ont organisé un pot de départ pour lui rendre un hommage bien mérité et lui souhaiter bon vent pour la suite dans la région troyenne.
Ils lui ont remis une enveloppe, et les enfants avaient réalisé de jolis dessins pour lui confectionner un book.
Moment rempli d'émotion...
Bonne continuation Pascale !

Nouveaux horaires

Les horaires de classe des élèves ont été modifiés à la rentrée.
Les enfants ne vont plus à l'école le mercredi matin, mais 4 jours par semaine;

Lundi Mardi Jeudi Vendredi	de 9h à12h et de 13h30 à 16h30

Répartition des effectifs

Suite à une fermeture de classe, la répartition des niveaux a été modifiée par rapport à l'année dernière.
Les cent dix neuf enfants inscrits sont partagés de la manière suivante:
Mme Stéphanie Lisack : PS (6) MS (15) GS (5)
Mme Amélie Brunat : GS (10) CP (12)
Mme Dominique Pescheux: CE1 (20) CE2 (6)
Mr Fabrice Michel et Mme Charlène Despeaux CE2 (10) CM1 (14)
Mme Mathilde Demets CM2 (21)

Association des Parents d'Elèves

Fête de l'école de l'année dernière

La saison s'est terminée par la fête de l'école avec le soleil et la joie des enfants, la bonne humeur. Instituteurs et élèves se sont surpassés par un magnifique spectacle.
Nous les remercions chaleureusement. Un barbecue a clôturé cette journée.

Appel aux bonnes volontés ...

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 25 Septembre dernier où seulement 10 personnes étaient présentes, dont 9 membres actifs, soit un nouveau parent. A notre réunion du 2 Octobre, une autre maman à regagner l'équipe ce qui est encore insuffisant !Certains membres sont présents depuis plus de 5 ans, une grande partie nous quittera à la fin de l'année scolaire. Sachant qu'il n'y a que 120 élèves scolarisés cette année, nous allons bientôt manquer de petites mains.
Où est la relève ?

L' association est constituée de bénévoles avec un métier, une vie de famille, des obligations.
Petit rappel : les bénéfices reversés cette année à l'école seront encore de 5000 euros, y sont inclus la cotisation de 15 euros demandée en début d'année scolaire.

Evènements prévus

Une sortie cinéma sera offerte aux enfants pour leur cadeau de Noël
Un loto aura lieu le 19 Novembre prochain au Château Saint Louis avec environ 2000 euros de lots.
Nous sommes en préparation et comptons sur votre participation et votre aide.
Sont aussi en préparation avec des dates à définir :
Vente de brioches en Décembre
Le carnaval au mois de Mars
La belote en Avril
La fête de l'école le 30 Juin 2018
Avis aux bonnes volontés, nous manquons de membres. L'association s'essouffle et risque de disparaître. Rappelons que si c'était le cas, se sont les enfants qui seraient touchés. Nous tavaillons toute l'année pour les enfants et uniquement pour les enfants.

Amicale Laïque

Reprise des activités pour l'association avec environ 200 adhérents.
Cette année pas de grands changements, le cours de hip hop est déplacé au mercredi et une nouvelle section Kung Fu a vu le jour, voir le programme des activités.

Soirée hommage à Michèle DU-PORT

Les danseuses de l'association ont rendu hommage à leur ancienne professeur de danse.
Le samedi 3 Juin, à la salle de spectacle de BAR SUR AUBE, dans le plus grand secret, les filles de Michèle ont rassemblé plusieurs de ses anciennes élèves pour redanser les ballets de sa carrière. Hommage touchant avec une multitude de roses déposées à ses pieds.

Spectacle de l'association

Comme chaque année, les sections de l'association on fait leur show.

Cette journée a pour but de promouvoir les activités proposées et de valoriser le travail réalisé.

Stage d'été du 10 au 13 Juillet

Pour clore la saison, Tristan N'GO et Cyril GAUTHERON ont tous deux encadré le stage. Les enfants de 4 à 13 ans, ont participé à des activités manuelles, de la gymnastique acrobatique, et passé leur dernière journée à se dépenser dans de grosses structures gonflables installées devant la halle des Riceys.

Trail des cadoles

Pour la première année et le courage de Florence BAUSER (présidente de l'amicale laique des Riceys), avec des adhérents très volontaires et des bénévoles, le trail anciennement organisé par l'office de tourisme des Riceys, a pu être reconduit.
Dans un premier temps, une quinzaine de bénévoles armés de sécateurs et de coupe souches a participé au nettoyage des parcours.

Après le nettoyage, un balisage méticuleux a été nécessaire la veille de la course, avec la participation de volontaires et du club SDA Aix en Othe.
Le jour J sous une météo clémente, environ 360 trailers ont pris le départ pour deux parcours, l'un de 15 et pour les plus aguerris un de 30 km.
Environ 275 coureurs pour le 15 km et 80 pour le 30.
Tout s'est bien déroulé avec très peu d'abandons et de blessés !!!

Merci à tous, à l'année prochaine avec quelques changements...

AMICALE LAIQUE DES RICEYS
SAISON 2017-2018

Pour les enfants :

Éveil musical (chant, danse, percussion...) dès 3 ans
le lundi de 16h45 à 17h15 groupe scolaire rue du parc St Vincent
Intervenante : Bérangère Bodin : 06 85 23 00 10

Éveil corporel (gymnastique) de 3 à 6 ans
le lundi de 16h45 à 17h45
Intervenant : Tristan N'GO : 06.59.48.40.82

Jardin d'éveil : de 0 à 3 ans (1 fois par mois)
le lundi à 10h30 à 11h30
Intervenante : Bérangère Bodin: 06 85 23 00 10 si nombre d'enfants suffisant contacter le professeur

Flûte traversière, synthétiseur, piano : à partir de 7 ans
le lundi et jeudi à partir de 17h00 salle de musique (derrière bâtiment mairie)
Intervenante : Bérangère Bodin 06.85.23.00.10

Guitare :
Intervenant : Cédric VENIANT 06.30.19.34.16

Danse classique - modern jazz : dès 6 ans
le vendredi salle de danse rue Pouleret
17h15 à 18h débutantes classiques 1 ère et 2 ème année.
17h15 à 18h20 préparatoire clasique 1 ère année.
18h20 à 19h20 débutantes JAZZ 1ère, 2ème et 3ème année.
19h20 à 20h50 ADOS 1ère année.
Intervenante : Aurore LECLESVE 06.89.98.31.87

Hip hop : de 6 à 16 ans
le mercredi de 13h45 à 14h45 salle de danse rue Pouleret
Intervenant : Tony BONNET 06.51.86.60.65

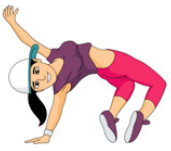

Batterie : dès 6 ans
le mardi et vendredi à partir de 16h45 salle de musique rue Pouleret
Intervenant : Dominique Morisot : 06.07.15.99.04

Multisports : à partir de 7 ans
le jeudi de 16h30 à 18h salle polyvalente (retard possible pour les personnes extérieures à la commune)
Intervenant : Tristan N'GO : 06.59.48.40.82

Kung fu : enfants de 7 à 18 ans ou adultes
le mercredi de 16h à 17h30 salle polyvalente
Intervenant : Tristan N'GO : 06.59.48.40.82

Théâtre enfants : Intervenant : ROLLIN Arnaud : 06.76.09.98.8

L'association accepte les bons CAF pour certaines activités

Pour les adultes :

Flûte traversière, synthétiseur, piano, guitare, théâtre, kung fu et batterie :
professeurs, tarifs et jours identiques aux enfants

Gym :
1ère séance : de 19h30 à 20h15 : GYM DOUCE (renforcement Musculaire, Pilates, Stretching).
2ème séance : de 20h15 à 21h : CARDIO FITNESS (Zumba, Step, circuit traning)
le mercredi de 19h30 à 21h00 à la salle polyvalente
Intervenant : Cyril Gautheron : 06.30.93.19.75

Course à pied : le mardi de 18h45 à 19h30
Intervenant : Cyril Gautheron

Anglais : le mercredi de 18h15 à 19h15 salle de musique
(derrière bâtiment mairie)
Intervenante : Françoise Vial 03.25.40.12.86

Yoga : le jeudi de 19h00 à 20h30 salle polyvalente
Intervenante : Isabelle Chauvet 06.06.57.94.47

Karaté Club

Nos effectifs

Pour cette saison le club de karaté compte toujours deux sections:
Une section Karaté avec 6 jeunes et 6 adultes
Une section Krav-Maga self défense avec la une quinzaine d'adultes.

Une fin d'année bien occupée

La saison dernière a été riche en événements pour le club de Karaté self défense des Riceys.
Plusieurs stages ont eu lieu pour le Krav-Maga self défense à Arcy sur Aube avec un expert de la police haut gradé, à Sézanne, et aux Riceys..
Au mois de Janvier c'est à Channes qu'une partie des élèves de la section Krav-Maga s'est déplacée pour une découverte de la self défense. Divers thèmes ont été abordés. Certains ont traité des agressions proprement dites mais le cadre de la légitime défense par rapport a la loi a été aussi vu.

Au mois de juillet le club a organisé sont premier camp d'été pour la Krav-Maga.
Pour cette première fois c'est dans un bois que s'est déroulée cette matinée.
Au programme exercices physiques sur divers ateliers et mises en situation en extérieur.
Pour la section Karaté les stages se sont déroulés à Reims ou à Troyes.

Quelques élèves parmi les plus gradés y ont participés.

Ceinture noire deuxième dan

Depuis la fin de la saison dernière le club compte une autre ceinture noire.
En effet Damien qui était ceinture noire premier Dan a obtenu sont deuxième Dan après un passage de grade qui a eu lieu à St Memie dans la Marne.
Au mois de Juin Damien s'est présenté à l'examen pour l'obtention d'un grade supérieur sous le contrôle de juges fédéraux .
Ce passionné de Karaté a travaillé toute la saison plusieurs heures par semaine et c'est avec brio qu'il a réussi son passage de grade.
Damien est donc officiellement ceinture noire deuxième Dan de Karaté

Stages à venir

Des stages et séminaires sont déjà programmés pour le Krav-Maga avec un weekend à Sézanne et un dimanche à Arcy sur Aube.
D'autres vont venir se greffer sur l'agenda du club pour le karaté et le Krav-Maga.
Le club offre toujours un cours gratuit pour les deux sections à toutes les personnes qui voudraient essayer .

Pour tous renseignements 06 80 21 86 52 ou sur la page Facebook
(club shotokan des Riceys)

Association Ricey Sports

Présentation des équipes

Une saison qui a commencé un peu plus tard que prévu avec les vendanges plus précoce que l'année passée.
127 personnes ont décidé de s'engager avec le club pour la saison 2017-2018.
- Une équipe U6-U7, évoluant en foot à 4 joueurs par équipe. Les plateaux se déroulent le samedi matin avec Thierry.
Deux équipes U8-U9 , pour Jaïro avec des plateaux qui se déroulent le samedi matin, foot à 5 joueurs par équipe.

- Une équipe U10-U11, les plateaux se déroulent le samedi matin, un gros groupe avec 17 jeunes, mais pas assez pour faire deux équipes... A noter la présence de 3 jeunes féminines dans ces catégories, c'est très bien !!!
- Une équipe U12-U13 (Foot à 8) qui joue le samedi après midi, cette année plus de formule championnat pour cette catégorie !!! Des plateaux de 3-4 équipes pour évoluer sans faire la course au classement...
- Une équipe U15 :Cette saison l'entente avec Ource, pour l'équipe U15 a été reconduite, l'effectif est tel que l'entente n'est plus engagée dans un championnat en foot à 8 mais un championnat en foot à 11. Les matchs aller ont lieu les samedis après midi à Riceys sur le terrain d'honneur et les matchs retour auront lieu à Essoyes. Un groupe motivé et motivant pour Valentin, Laure et Alexis.
- Deux équipes seniors hommes une première en D2 (Championnat départemental 2ème niveau) et la réserve en D4.
Une montée pour l'équipe première dans un championnat un peu plus relevé qu'auparavant. Depuis début Aout Olivier et Romuald avaient anticipé cette reprise rugueuse avec des entrainements physiques, et tactiques. Pour le moment ce sont 35 joueurs qui constituent ces équipes.
- L'équipe seniors féminine (minimum 16 ans), a été engagée en championnat. Nouveauté... une entente entre le District Aube et le District Haute Marne pour créer un championnat digne de ce nom.
L'équipe est donc en Départementale 1, un championnat un petit peu plus difficile que l'année dernière... Si des personnes sont intéressées pour étoffer l'effectif, prendre contact avec le club.

Terrain d'entrainement

Depuis quelques semaines les seniors s'entrainent sur le nouveau terrain à coté du terrain d'honneur. Après avoir réglé les éclairages, tracé le terrain à la dimension règlementaire, car à terme aussi ce terrain servira de terrain d'entrainement et de matchs pour les jeunes en Foot à 8. Plus proche des vestiaires, ce terrain sera très fonctionnel pour les joueurs et joueuses du club.
Merci à la municipalité et à l'entreprise David Simon aussi.

Projets

Nous avons prévu d'équiper tous les jeunes de l'école de foot de survêtements au couleur du club.
Deux jeux de maillots pour les équipes seniors sont également en cours de réalisation.
Des sweats d'échauffement pour les seniors Féminine.
L'association cherche des sponsors pour réaliser les deux premiers projets.

Manifestations à venir

*Soirée Beaujolais Nouveau, Vendredi 17 Novembre 2017 au Marquis de Pomereuil, à partir de 19h30,
* Loto : Dimanche 3 Décembre 2017, Salle Polyvalente, ouverture des portes à 13h30,
* Belote : Vendredi 26 Janvier 2018 au Marquis de Pomereuil.

Suivez notre actualité sur notre site :
www.riceyssport.footeo.com
Mail : riceyssport@gmail.com

Riceys Rando Dévouverte et Bien être

Une nouvelle association est née: Riceys Rando Découverte et Bien -être

Elle a pour objet: la pratique et le développement de la randonnée pédestre tant pour son activité sportive que pour la découverte de la nature, la sauvegarde de l'environnement, la convivialité.

Elle a également pour objet: le bien-être et l'épanouissement de la personne. (Organiser ou pratiquer des stages, des ateliers, des formations en séances individuelles ou collectives)
Cette association est affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.
- Samuel propose la découverte du shiatsu ...
-Delphine (membre) propose des ateliers créatifs, des conseils pour l'entretien des fleurs.
- Maud, (membre) propose différents massages de relaxation...ou soins

Organisations de 3 randos balisées pour 2018

- Avril rando gourmande site remarquable du goût
- Mai rando des cadoles
- Juillet rando Son et lumière.

Jean-Luc (membre) proposera 2 sorties pour marcheurs confirmés...
- Visites guidées Yohann Brouillard prochaine sortie ornithologique le 18 novembre 2017
Nous serons au pic migratoire pour la grue cendrée ..

L'association participe également aux autres manifestations du département avec mise en place d'un co-voiturage

Informations pratiques

Tous les mardis soir : randonnée d'une heure et demie sur le finage des Riceys.
Départ parking de la mairie
Actuellement 18 h 19 h 30.
Info sur la page Facebook : Riceys rando découverte et bien être.

Bureau :

Patrice Diodovich (secrétaire)
Martine Jojo (trésorière)
Christine Grandin (Présidente)

Centre de Secours

Interventions :

Depuis le 1er janvier les SP Ricetons ont été appelés à 299 reprises (dont 31 interventions vendanges) soit : 238 secours à personne dont 4 accidents de la route, 3 incendies et 10 opérations diverses.

Dr Dalo :

Nommé récemment médecin-commandant le docteur Dalo a reçu la médaille de la sécurité intérieur échelon Or .

Cette récompense lui est attribuée pour la remercier de son engagement au service de la population.

Elle fait partie des pompiers depuis le 1er Décembre 1993 et a été nommée médecin capitaine le 3 Mars 1994.

Depuis le 1er Janvier elle a été appelée à 123 reprises pour aller porter secours aux personnes en détresse.

Renforts « feux de forêts » : Si beaucoup d'entre nous prennent une semaine de vacances pour se reposer notre Médecin Commandant est partie une semaine pour assurer le soutien sanitaire des sapeurs-pompiers et de la population lors des nombreux feux de forêts dans le midi. Les pompiers ont dû faire face aux conditions climatiques favorables aux départs et à la propagation des incendies. Chaleur, fumées, fatigue, déshydratation, surveillance médicale... tel était le quotidien du service médical assuré par plusieurs médecins et infirmières sapeurs-pompiers. Elle gardera en souvenir la simplicité, la reconnaissance et la gentillesse des personnes impliquées ou sinistrées.

Renfort feux forêt :

Cette année le SDIS de l'Aube a été particulièrement présent lors des renforts « feux de forêts » dans le midi. Cette année encore, plusieurs dizaines de pompiers de l'Aube sont partis aider leurs camarades de la Région PACA pour éteindre les feux qui ont ravagé ce secteur. Merci à eux pour leur courage.

JSP :

Le samedi 23 septembre les JSP se sont rassemblés à l'Etat-major, rue Etienne Pédron à Troyes pour être présentés au nouveau Préfet. Cette cérémonie a également permis de remercier le Commandant Régnier qui a cessé ses fonctions en tant que responsable de l'Ecole départementale des JSP. Il peut désormais profiter pleinement de sa retraite bien méritée. Il a fait partie, avec Jean-Pierre Amps, de l'équipe fondatrice de cette relève tant appréciée aujourd'hui. Merci à lui pour son engagement auprès des jeunes et bonne retraite dans le midi.

Vendanges :

Dès le 1er septembre 7 pompiers ont assuré une permanence au centre de secours afin que les viticulteurs pompiers puissent assurer en toute tranquillité leurs vendanges.

Sous la responsabilité de l'Adjudant-chef Chabot, chef du CIS Mussy, Romary Patrice, Quentin, Clément, Chamon Rémi, Manchin Jules, Gourbi Alexis, Liébart, Payta Rudy, Humbert Sébastien et Catez Morgan se sont réparti les gardes pendant 12 jours.

31 interventions à leur actif : 21 secours à personnes, 3 incendies, 7 opérations diverses.

Entre temps ils ont assuré l'entretien du CIS (peinture, enduit, accès handicapés...) et bien sûr manœuvre et entretien du matériel.

Moules – frites

Comme traditionnellement, les sapeurs pompiers des Riceys organiseront leur soirée « moules-frites » au Château St Louis en début d'année prochaine.

.

Manœuvre octobre :

Vendredi 29 Septembre, les pompiers des Riceys ont effectué leur traditionnelle manœuvre avec comme thème : l'approche d'un cheval en toute sécurité.
A cette occasion M. Couraillon aidé de M. Patrick Cousot, spécialiste des chevaux ont apporté leurs connaissances aux SP afin d'approcher en toute sécurité un animal en divagation. Leurs conseils ont été beaucoup appréciés et l'attitude à adopter pour la capture d'un animal a été mise en concret permettant de valider la théorie par la pratique. Merci à ces deux spécialistes pour leur aide précieuse.

SINUS :

Le 4 septembre à 17h50 les pompiers de garde vendanges ont été appelés pour la rupture d'une barrière de sécurité entraînant plusieurs victimes en contrebas. SINUS (Système Informatisation Numérique) a été déclenché nécessitant la gestion de 5 VSAV (ambulances) pour plusieurs victimes. Ce système permet un suivi en direct par le CODIS, la gendarmerie, la Préfecture et le SAMU de l'état et de la situation de chaque victimes. 2 chefs de groupe sont automatiquement engagés dont un avec une tablette électronique qui recense l'évolution ce chaque personne.

Jules Manchin :

Ce jeune pompier issu des JSP Des Riceys vient d'être recruté à l'Etat-major de Troyes pour assurer les fonctions de chef de service du système d'alerte des pompiers de l'aube. Il a en charge l'informatisation et le déploiement du nouveau matériel d'information permettant la transmission des messages radio et dans quelques temps des données médicales. Malgré ses nouvelles responsabilités il restera opérationnel sur le centre de secours des Riceys. Bravo Jules, nous te souhaitons une bonne intégration au sein du SDIS et toutes nos félicitations.

Belote :

Les habitués de ce jeu de cartes peuvent dès maintenant retenir le vendredi 24 Novembre pour venir se mesurer aux précédents champions de belote. Jambons fumés, Champagne, rosé des Riceys et de nombreux lots vous attendent déjà au centre de secours.

Ste Barbe :

Les SP Ricetons fêteront leur patronne, Sainte Barbe, le samedi 9 décembre. Ce sera l'occasion de les rencontrer et de leur attribuer les récompenses tant méritées après un an de fidèle dévouement à la population auboise et des départements limitrophes.

Vélo de route et VTT

Quelques informations

Me Eddy Lamoureux encadre les jeunes cyclistes volontaires, aussi bien sur vélo de route que VTT.
Les séances se déroulent le mercredi après-midi à partir de 13h45 pour une durée maximale de deux heures.
Actuellement, il n'y a pas d'entraînements, ils reprendront au mois de Janvier 2018.
Les compétitions commenceront un peu plus tard en saison, au mois de Mars. Elles se dérouleront dans l'Aube et les départements alentours, réparties entre 12 et 15 dates.

Pour s'inscrire

Tous les jeunes âgés au minimum de 10 ans peuvent s'inscrire.
Mr Eddy Lamoureux, détenteur d'un diplôme BF2 les encadre, il leur apporte aussi assistance technique et conseils.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à le contacter:
lamoureux.eddy@neuf.fr
06 81 83 81 97

Championnat de l'Aube 2018 aux Riceys: le 29 Avril 2018

Le championnat de l'Aube pour les minimes (13 -14 ans), cadets (15 -16 ans) ainsi que les 2e et 3e catégories se déroulera dans notre commune en 2018.
Il s'agira de parcourir entre 3 et 4 km sur un circuit sur route.
La date prévue (à confirmer) est le 29 Avril .

Un très beau palmarès

Champions de France en tandem

Le 4 Juin dernier s'est déroulé le championnat de France tandem, à Bonnières sur Seine .

Cette course consistait à parcourir 30 km de chemins dans les bois, et c'est une équipe locale qui est montée sur le première marche: en effet Mr Eddy Lamoureux et Rudy Barraut sont arrivés les premiers et ont donc obtenu le titre de champions de France en tandem 2017 : Bravo !!

Champion de France contre la montre

Mais le palmarès de Mr Eddy Lamoureux ne s'arrête pas là. Il a aussi participé au championnat de France individuel contre la montre dans la catégorie 30/39 ans.
Cette course a eu lieu à Montbard le 15 Septembre dernier, il s'agissait de parcourir une distance de 22 km sur route.
.Et malgré le peu de temps séparant cette épreuve des vendanges, c'est lui qui a parcouru la distance en un temps minimal, devenant détenteur d'un second titre de champion de France en quelques mois !
De plus il a obtenu cette victoire avec la manière puisqu'il a distancé le second concurrent de 9s ! Avec une moyenne de 46,5 km/h, c'est lui qui a été le plus rapide des quelques 80 coureurs.
On ne peut que le féliciter, d'autant plus que tous ces concurrents sont les meilleurs régionaux.

Roc d'Azur

Cet insatiable compétiteur, pas encore rassasié de trophées, a enfourché à nouveau son tandem accompagné de son coéquipier Rudy Barraut.
Le 7 Octobre, ils se sont inscrits à la plus grosse épreuve internationale de tandems, course nommée « Roc d'Azur », qui a vu s'affronter pas moins de 200 binômes.
Cette fois-ci ils ont arpenté 42 km composés de chemins blancs techniques et de sentiers dans les environs de Fréjus.
Ils sont arrivés à la deuxième place.
Félicitations à ces deux sportifs!!

Du Haut d'une Etoile

Un retour en images sur les « Caves enchantées » qui se sont impliquées une nouvelle fois dans l'animation œnotouristique de la Côte des Bar.

13 Mai 2017 Champagne Morize
« L'expérience inédite »

3 Juin 2017 Champagne Pascal Manchin
« Voix d'hommes »

4 Juin 2017 Champagne Olivier Horiot
« Voix d'hommes »

23 juin 2017 Champagne Arnaud Tabourin
« Javier Adaro – DJ Tango Shaker »

24 Juin 2017
Champagne Marquis de Pomereuil
Théâtre « Impression(s) Renoir »

22 Juillet 2017 Claude Rossignol
Champagne J.P Lamoureux et Joëlle Sausseret

30 Juillet 2017 *Tango argentin Trio Milonga (sous la halle) « Son et lumières Riciacus »*

A l'occasion de la Route du champagne, deux caves bagnolaises ont proposé d'accueillir des artistes.

5 Août 2017 *Champagne Paul Marie Bertrand « Fantaisie à l'opéra »*

6 Août 2017 *Champagne Gilles Virey « Concert David Bonnaventure »*

Le champagne Marquis de Pomereuil a accueilli « les Aquabonistes » le vendredi 3 novembre.
Prochaine Cave enchantée : Champagne Ch. MARIN et fils (Avirey Lingey) le samedi 2 Décembre : Pièce de théâtre « T'emballe pas » par les joyeux cabotins ploemelois.
Réservations au 03 25 29 32 55

Les caves enchantées: un concept qui plaît

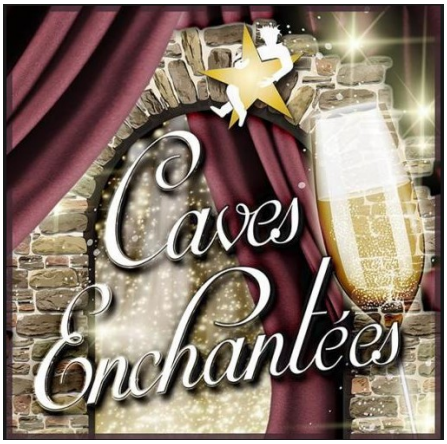

Le 19 octobre, dans le cadre du Viteff, Philippe a eu le plaisir de participer à une table ronde au côté de Gersandre Sauvage qui représentait l'Office de Tourisme de la côte des Bar en Champagne.
Le concept « Caves enchantées » ayant été sélectionné dans le cadre « 4 expériences innovantes en Champagne », tous deux ont pu développer ce projet.
C'est avec satisfaction que nous constatons que ces animations s'implantent de plus en plus dans le paysage oenotouristique et nous remercions toutes les caves qui se sont déjà impliquées pour participer à cette réussite.

A venir ...

Nous reviendrons dans un prochain écho riceton sur la programmation 2018 car quelques artistes de chant et de théâtre nous sollicitent déjà.

Merci aux caves intéressées de se rapprocher de nous ou de Gersandre. Il y a de plus en plus de belles interventions à mettre en valeur.

Le festival d'un Cœur à l'Autre se déroulera du 9 au 18 février 2018 du vendredi soir au dimanche après-midi : trois pièces de théâtre et trois spectacles musicaux dont trois groupes extérieurs au département.
Pensez à réserver ces dates !!!

Festival d'un Cœur à l'Autre

9 au 18 Février 2018

Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne

Le nouvel Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne

Depuis le 1er janvier 2017, «la promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme » relève de la compétence des communautés de communes.
Créé au 1er juillet 2017, le nouvel Office de Tourisme est constitué sous la forme d'un EPIC (Etablissement Public, Industriel et Commercial).
La structure est portée par 2 communautés de Communes

REGION de BAR AUBE
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Communauté de Communes de la REGION de BAR-SUR-AUBE
03 25 27 81 24 www.barsuraube.org
www.facebook.com/ccrb10

L'Office de Tourisme est dirigé par un Comité de Direction composé de élus et de socio-professionnels.
Présidé par M. Thierry Mercuzot.

L'équipe de l'Office de Tourisme

Laurent Struna: Directeur de l'OT
Gersandre Sauvage (Les Riceys))
Laurence Garandel (Bar-sur-Seine)
Sarah Hacquart (Mussy-sur-Seine)
Nadine Matéos (Bar-sur-Aube)
Isabelle Fourrier (Bar-sur-Aube)
Emilie Pommes (Bar-sur-Aube)
Aurélie Isselin (Bar-sur-Aube)
Manolo Rodriguez (Bar-sur-Aube)

Nouveau pour 2018 !

L'Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne travaille sur une toute nouvelle édition papier (tirage entre 20 000 et 30 000 exemplaires)
Un guide de 80 pages recensant toute l'Offre touristique devrait voir le jour au printemps 2018.
Dans les semaines à venir, les acteurs du tourisme (sites touristiques, hébergeurs, viticulteurs) se verront proposer différentes formules de « packs partenaires » qui leur permettront de mettre en avant leur activité.
La prospection sera assurée par le personnel de l'Office de Tourisme.

Oenotourisme

Le jeudi 19/10 dans le cadre du VITeff, la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne et l'Agence de Développement Touristique de la Marne (ADT) organisaient une conférence table ronde avec pour thématique « Faire vivre l'expérience Champagne ».

Le programme d'animation « caves enchantées » faisait partie des 4 expériences innovantes en Champagne présentées à cette table ronde.
L'Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne, représenté par Gersandre Sauvage et l'Association du Haut d'une Etoile, représentée par Philippe Ménétrier ont pris la parole devant l'assistance.

Quelques questions à Laurent Struna, directeur de l'Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne.

Vous avez récemment cité la commune des Riceys comme une des pépites de la Côte de Bar, quels sont pour vous les atouts touristiques de notre village ?

Pour moi qui viens de l'extérieur ce qui marque en arrivant aux Riceys c'est la qualité du bâti, de ces maisons anciennes magnifiquement restaurées dont on devine de vastes caves qui doivent cacher de merveilleuses bouteilles alignées sagement sur des pupitres en bois....
C'est le travail de femmes et d'hommes qui depuis fort longtemps ont façonné ce village atypique, construit tout en longueur le long de ce petit cours d'eau où se succèdent châteaux, demeures bourgeoises, églises, lavoirs, chapelles, ...
C'est à mon sens, un passage obligé dans tout voyage touristique en Côte des Bar !

Vous avez participé à la marche des Réconciliations en juin dernier, vos impressions ?

Je savais déjà que la commune des Riceys disposait d'un réseau conséquent de sentiers de randonnées pédestres et cyclos, j'en ai eu la confirmation !
J'ai adoré ces chemins à flanc de coteaux serpentant entre vignobles et forêts.
On m'avait prévenu que c'était vallonné, je le confirme également !
J'ai également été très impressionné par la capacité de mobilisation des vignerons ricetons, des associations locales, des élus pour accueillir ce type d'événement (comme le son et lumière de cet été).
Par ailleurs on sait qu'en France la demande n°1 d'activités de nos visiteurs est la randonnée, les promenades pédestres. A nous de valoriser plus encore l'offre de randonnées sur Les Riceys et la Côte des Bar en travaillant sur la coordination de l'entretien, du balisage et de la communication de cette offre.

Un projet de centre oenotouristique est prévu aux Riceys en 2019, qu'en pensez-vous ?

En arrivant sur le secteur au printemps dernier, M. Mathis a pris le temps de me recevoir et me présenter le projet. Même si je n'en connais pas les détails, je pense qu'il est tout à fait légitime que la commune des Riceys dispose d'un lieu d'accueil très identitaire pour les individuels et les groupes. Situé au cœur du village cet équipement doit proposer un

hébergement un peu original mais aussi et surtout une « expérience unique » de la vigne, du vignoble et de ses vignerons ricetons.
M. le Maire a souhaité également que l'Office du Tourisme puisse avoir une antenne ou un bureau sur place ; c'est ainsi que je conçois notre place au cœur de la dynamique touristique locale.

La commune des Riceys est labellisée « site remarquable du goût ». Connaissez-vous ce label ?

Je connais en effet le label car je viens de Saint Gilles Croix de Vie en Vendée dont la fameuse sardine a permis l'obtention du précieux label il y a quelques années déjà. J'ai surtout pu me rendre compte de l'intérêt du label dans l'animation commerciale et touristique qui peut être fait. J'ai participé dans ce cadre là à des animations au Salon de l'Agriculture de Paris, à des concours de cuisine sur la place du village, à des salons gourmands pour les sites remarquables du goût, à la montée en gamme d'un produit très basique...La thématique des produits du terroir, de la gastronomie et de la viticulture est un axe de travail déterminant pour le nouvel Office du Tourisme de la Côte des Bar et nous y accorderons une place une place de choix dans nos actions de promotion à venir. Je compte beaucoup sur Mr Phlipeaux et les membres de l'association pour qu'ensemble nous valorisions les produits d'exception de notre territoire, très certainement à l'occasion du 1er salon des Sites Remarquables du Goût en avril 2018.

Loge 2.0

Cadole nouvelle génération

Cinq étudiants en architecture , sous la houlette de la Maison de l'Architecture de Champagne Ardennes ont réalisé une loge en bas de la vigne lieu-dit Tronchois de Mr Philippe Guyard.
Cet événement réunissant l'architecture et la Champagne est né suite à l'entrée des paysages de Champagne dans le patrimoine mondial de l'Unesco. L'un de ses enjeux était notamment de faire construire en dix jours huit loges de vignes originales dans toute la Champagne, du 18 au 28 Juillet.

Ses particularités

Cette loge épouse les fortes pentes du vignoble (37 %). Elle est composée de matériaux de récupération:
Socles de tonneaux, pupitres, pans de bois en chêne. Elle mesure 3m de long sur 2m de large. Sa hauteur varie de 2,20m à 3,80m.
Elle peut accueillir 6 à 7 personnes.
Sa vocation étant de permettre l'organisation d'une dégustation au centre du vignoble.

A vos agendas

11 et 12 Novembre : salon des vins et des saveurs dans la ,salle polyvalente au Château St Louis

17 Novembre : soirée beaujolais organisée par Riceys sports au Marquis de Pomereuil

19 Novembre : loto de l'APE au Château St Louis

24 Novembre: Belote » des pompiers au Centre de secours

25 Novembre: Repas dansant du moto-club

3 Décembre : loto organisé par Riceys sports dans la salle polyvalente au Château St Louis. Ouverture des portes à 13h30

Décembre: Vente des brioches par l'APE

26 Janvier 2018: belote organisée par Riceys sports au Marquis de Pomereuil

Du 9 au 18 Février 2018: Festival d'un Cœur à l'autre

Début d 'année (date à définir)Moules frites des pompiers dans la salle polyvalente au Château St Louis

Mars: Carnaval organisé par l'APE

Avril: belote de l'APE

Du 13 au 15 Avril 2018 : Salon Site Remarquable du Goût au Château St Louis

30 Juin 2018: Fête de l'école

Du 2 au 6 Août 2018: Son et lumières « Riciacus » sur la façade du Château St Louis

LES RICEYS
SALON DES VINS
ET DES SAVEURS

11 ET 12 NOVEMBRE

LES RICEYS

SALLE POLYVALENTE
CHATEAU SAINT LOUIS

MCL SERIGRAPHIE
21400 CHATILLON SUR SEINE
03 80 93 89 59
www.mcl-serigraphie.fr